

SAINT-ROBERT-BELLARMIN



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

8 AU 14 JUIN 2025

Voici les chemins visités* :

- CHEMIN DU CLUB
- CHEMIN DE LA LINIÈRE
- 15E RANG
- ROUTE DU RANG 8
- 8E RANG
- RUE NADEAU
- CHEMIN DES CASTORS
- Certaines adresses sur RANG 9 ET CHEMIN DE L'ÉTANG-DU-LOUP



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

09 JUIN 2025

15E RANG
8E RANG
9E RANG
CHEMIN DU CLUB

10 JUIN 2025

RUE ARMAND
RUE DES LOISIRS
RUE NADEAU
RUE PRINCIPALE (9e rang
à rue Nadeau)

11 JUIN 2025

11E RANG
12E RANG
CHEMIN DE L'ÉTANG-DU-LOUP
RUE DU CIMETIÈRE
PETIT 11E RANG
RUE DE LA FABRIQUE
RUE LACHANCE
RUE PRINCIPALE (Nadeau à 12e rang)

**La fréquence des vidanges varie selon le type de résidence. C'est pourquoi, même si votre rue se retrouve dans la liste des chemins visités en 2025, il est possible que votre fosse ne soit pas à vidanger.*

Pour vérifier si votre adresse est à vidanger, visitez la carte interactive Info-Collectes sur notre site Web ou contactez-nous par téléphone au 819 583-0181 poste 116.



Vidange des fosses septiques 2025

Consultez la page dédiée à votre municipalité dans cet Info-Collectes pour connaître les dates importantes et les chemins visités cette année.

PRÉPARER SA VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE :

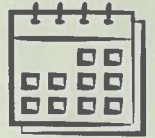
- Les deux couvercles sont bien déterrés (pourtour d'environ 8 pouces) pour permettre de basculer les couvercles et éviter que la terre retombe dans la fosse.
- Les capuchons (vissés) doivent être dévissés, mais non enlevés.
- Le numéro d'immeuble doit être visible.
- La cour de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse.
- Barrière ouverte et dégagement de 10' (3 m) en largeur.
- Branches nuisibles coupées et dégagement de 13' (4 m) en hauteur.
- Corde à linge, vélos, jouets retirés de la cour.
- Chien attaché, et aucun animal ne doit être à proximité.
- Les propriétaires ou les occupants ne sont pas tenus d'être présents lors de la vidange. L'entreprise laissera sur place un avis indiquant que la fosse a été vidangée ou était non dégagée.

Saison estivale :

21 mars au 21 octobre 2025

Saison hivernale (hors saison) :

22 octobre 2025 au 25 mars 2026



Visionnez notre capsule **Préparer sa vidange de fosse septique** disponible sur la chaîne YouTube de la MRC.



! Important

Rappel

La vidange des fosses septiques s'effectue aux 2 ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences secondaires. Il est obligatoire de rendre accessible votre installation afin de respecter cette récurrence. La fréquence des vidanges varie selon le type de résidence. C'est pourquoi, même si votre rue se retrouve dans la liste des chemins visités en 2025, il est possible que votre fosse ne soit pas à vidanger.

Vidange d'automne

Pour demander une **vidange supplémentaire** de fin de saison (du 15 au 21 octobre) et profiter du tarif de la saison régulière, il faut réserver votre vidange **avant le 30 septembre** en nous téléphonant. Après cette date, votre demande sera facturée au tarif hors saison.

Vous remarquez des signes indiquant que votre installation septique ne fonctionne plus adéquatement ?

Commencez par vérifier certaines causes possibles dont :

- Obstruction de l'évent de plomberie sur le toit
- Obstruction à l'entrée de la fosse (problème fréquent) ou à la sortie
- Refoulement du champ d'épuration ou champ saturé

Toutefois, si vous êtes certain d'avoir besoin d'une vidange d'urgence, contactez le 819 583-0181 poste 116.